

## ETAT CIVIL

### Nécrologie.

Hommage rendu en l'église de Tinténiac lors des obsèques de Monsieur Alphonse VETTIER

Monsieur le Maire,

C'est avec une certaine émotion que je prends la parole, ce matin, en m'adressant à vous pour vous rendre un dernier hommage. Je représente, ici, toute la commune des Iffs dont vous avez été le Maire pendant 25 ans, après 12 ans en tant que Conseiller Municipal.

Que de réalisations à votre actif:

Vous avez été un bâtisseur en rénovant d'anciens bâtiments pour les réhabiliter, entre autres, en un commerce devenu le Café-Restaurant Saint Fiacre, puis la Mairie avec son secrétariat et enfin la Salle des Fêtes. Quatre logements locatifs ont vu le jour grâce à ces mutations. Vous avez créé l'étang communal qui est devenu un espace agréable à vivre. L'entretien de l'église a été, également, une de vos multiples préoccupations sans oublier la création de la salle paroissiale. En fin de mandature, vous avez doté la commune d'un assainissement collectif performant: vous avez osé et vous l'avez fait!

Vous avez, aussi, été l'inspirateur de la Fête de la Moisson que vous avez présidée, pendant plusieurs années, au sein du Comité des Fêtes. De la moisson, vous êtes passé à la musique avec l'association «Musique aux Champs» dont vous étiez le Président. Je n'oublierai pas non plus le Club Saint Fiacre qui réunit les Sages de la commune sous votre responsabilité. Vous vous êtes également engagé dans de multiples syndicats inter-communaux ainsi que dans des associations et commissions cantonales. Et combien d'autres choses encore, je ne peux, malheureusement, tout citer...

Avant de conclure, je voudrais m'adresser à vous, Madame Vettier, pour vous présenter, au nom de la Commune, nos sincères condoléances et notre sympathie à partager avec votre famille. Une nouvelle vie va commencer pour vous et je suis certain que vous serez aidée par l'affection de vos enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants. Sachez que la Mairie vous est toujours ouverte en cas de besoin.

Monsieur Vettier, après cette cérémonie religieuse, vous reposerez dans la paix de notre cimetière, au cœur de la commune des Iffs qui vous doit beaucoup et que vous avez tant aimée. Nous vous disons merci et adieu.

H.de LA VILLEON, maire.

le 09 novembre 2016



*Le comité des fêtes organise son traditionnel arbre de Noël le 18 décembre à 15 h salle des fêtes.*

*Après-midi animé cette année par une comédie musicale, puis le Père Noël arrivera vers 17h;*

*Enfin cette journée se terminera par un bon goûter.*

*J.Y Jullien*



### **Le mot du Maire :**

Le dernier numéro de l'année est un peu un numéro bilan. Nous nous étions engagés pour faire de 2016 une année d'investissements. Où en sommes-nous?

D'abord, le dossier le plus lourd: le clocher de l'église. Une rénovation n'est pas une construction neuve et réserve toujours des surprises. C'est fait!

La flèche est à refaire sur trois mètres. Les quatre gâbles, parties décoratives triangulaires pleines et à rampants moulurés, positionnés à la base du fût, sont constitués d'une maçonnerie armée de fers plats et de petits moellons recouverts d'un enduit ciment. Ils sont totalement à refaire. L'avenant financier demandé par l'entreprise Grevet est de 52330 € HT en plus-value par rapport au marché de base. La négociation a permis de ramener cette somme à 49300 € HT. La DRAC nous en finance 50 %. Reste à demander des subventions à la Région et au Département pour alléger les finances de la commune. Au niveau du planning, tout devrait être terminé pour fin février.

L'aire de jeux est terminée, sans surprise, et remporte un réel succès tant communal qu'intercommunal! Au printemps prochain, nous dessinerons une marelle et un jeu de morpion sur le terrain de basket.

La voirie est en cours de finition et ce chantier s'est parfaitement déroulé avec le concours efficace du service voirie de la Communauté de Communes Bretagne Romantique.

L'adressage et la numérotation ont permis à la commune de se doter de nouvelles adresses et de nouvelles plaques de rues pour les besoins de la Poste et des services de secours principalement.

Voilà pour les grandes lignes de cette année qui s'achève. Nous vous en reparlerons lors de la traditionnelle cérémonie des «**Vœux du Maire**» qui se déroulera le **samedi 7 janvier à 18.00 dans la Salle des Fêtes**: venez nombreux!

D'ici là, la municipalité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année dans la joie et vous présente, dès à présent, ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017.

HV

### **Belle journée de retrouvaille pour la « Classe 6 »**



C'est dans une ambiance conviviale que les membres des Classes 6 se sont retrouvés le dimanche 13 novembre. La journée a commencé par la traditionnelle photo et s'est poursuivie dans la joie et la bonne humeur grâce à Quito qui a su animer, chanter et faire danser jeunes et moins jeunes. Nous n'oublions pas Marion et Sébastien du café restaurant Saint Fiacre qui ont su régaler nos papilles. Merci à l'ensemble des membres du CCAS pour l'organisation de cette belle journée qui mettait également nos aînés à l'honneur.

N.Gauron

*L'intégralité des comptes-rendus des Conseils Municipaux est consultable en Mairie .*

*Pensez à visiter notre site internet : [www.lesiffs.fr](http://www.lesiffs.fr) mis à jour régulièrement.*

*Bulletin municipal des Iffs: e-mail: [mairielesiffs@wanadoo.fr](mailto:mairielesiffs@wanadoo.fr) . tel: 02 99 45 83 69 Fax: 02 99 45 80 01*

## INFOS

**PERMANENCE ELECTORALE** : Aux termes de l'article R.5 du Code électoral, les demandes d'inscription sur les listes électorales doivent parvenir dans les mairies jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre inclus.

C'est pourquoi une permanence sera assurée à la mairie le samedi 31 décembre 2016 de 10 h.00 à 12 h.00

**SMICTOM** : A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, le calendrier de collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables évolue. Pour notre commune, les ordures ménagères seront enlevées le mercredi une fois par semaine et les déchets recyclables le jeudi une fois tous les 15 jours. N'oubliez pas de sortir vos poubelles la veille au soir et de les rentrer une fois vidées. Une poubelle n'a rien de décoratif sur nos chaussées...

**AVOCAT** : Maître DEMOY tiendra une permanence en mairie de La Chapelle-Chaussée le mardi 20 décembre à partir de 15 h.

Prendre rendez-vous en mairie au 02 99 45 88-18

\*\*\*\*\*

### A vos agendas :

**5<sup>ème</sup> édition du Vétathlon des 3 clochers le dimanche 24 septembre 2017 à Saint Briec des iffs**

L'assemblée générale du Vétathlon des 3 clochers s'est déroulée le vendredi 18 novembre.

Les membres et bénévoles présents ont réélu le bureau :

Président : Rémi COUET / Vice Président : Gilles GALLET /

Secrétaire : Olivier CHANTREL / Vice Secrétaire : Ludovic FABRE /

Trésorière : Laurence LABARRERE / Vice trésorière : Nathalie GAURON

Nous vous en dirons plus sur l'organisation de la manifestation dans les prochains numéros mais nous comptons d'ores et déjà sur votre présence pour son bon déroulement.

Sportivement,

N. Gauron

\*\*\*\*\*

## Réunion d'information « Adressage-Numérotation ».

Samedi 3 décembre, vous avez répondu nombreux à notre invitation pour la remise officielle des numéros d'adresse par la Poste. Après un exposé de Monsieur HUGO, directeur de l'établissement courrier de Rennes-Nord, la commune a reçu le « Label Adresse de platine » remis par la direction Services-Courrier-Colis-Haute Bretagne-Trophée 2016.

Puis nous nous sommes vus attribués une adresse personnelle pour les besoins de la Poste, du SIDS, des secours, du Samu, des livraisons etc

Il vous a été remis des cartes de communication d'adresse à remettre à vos principaux correspondants. Pour ceux qui n'ont pas pu se déplacer, nous

déposerons votre enveloppe dans votre boîte aux lettres. N'hésitez pas à utiliser ces cartes et s'il vous en manque, nous en avons à votre disposition à la Mairie. La pose des numéros (propriété de la commune) est prévue la seconde quinzaine de janvier 2017. Vous pouvez informer la mairie du positionnement de votre numéro par mail ou en vous rendant à la mairie. Cette brillante matinée s'est terminée par le verre de l'amitié apprécié par tous.

Un grand merci à tous les organisateurs.

H.V.



## PANNA COTTA AU FOIE GRAS ET SON CONFIT D'OIGNONS MAISON

Pour 6 personnes,

Pour le confit d'oignons il faut :

4 gros oignons, 60 g de sucre en poudre, beurre, sel, poivre et vinaigre balsamique.

Eplucher et émincer finement les oignons. Les faire revenir à feu doux dans le beurre jusqu'à ce qu'ils deviennent translucides.

Saupoudrer de sucre et verser le vinaigre balsamique. Remuer et laisser cuire à feu vif jusqu'à évaporation du vinaigre.

Couvrir la casserole et laisser cuire à feu très très doux pendant une heure en surveillant et en remuant souvent.

Verser le confit dans un bocal ou autre récipient. Le faire la veille de l'utilisation. Il se conserve très bien dans un bocal pendant une douzaine de jours.

En plus de la panna cotta, il peut être utilisé avec différentes charcuteries, terrines, viandes froides.

Pour la panna cotta, il faut:

150g de foie gras, 30cl de crème liquide, 1g d'agar-agar ou 2 feuilles de gélatine, sel, poivre.

Couper le foie gras en petits morceaux et le laisser fondre dans la crème liquide quelques minutes à feu doux, en remuant.

Bien mélanger, saler, poivrer et ajouter la gélatine ou agar agar.

Porter à ébullition quelques secondes. Verser dans des coupes ou verrines puis laisser au réfrigérateur au moins 3 H.

Au moment de servir, poser sur chaque verrine 1 cuil à soupe de confit d'oignons.

Accompagner de tranches de pain de campagne grillé ou de pain d'épices.

Bon appétit!

Annette



## Les Iffs Accueil



Pour les fêtes de fin d'année, l'association LES IFFS-ACCUEIL vend de très beaux mugs avec les photos du château et de la fontaine St Fiacre, au prix de 6 euros .

Garnissez-les avec des chocolats, caramels, bonbons ou encore avec une petite plante verte et vous aurez un bien sympathique cadeau peu onéreux!

Vous pouvez vous procurer ces mugs au bar, Marion ou en me téléphonant au 0687041712.

Merci à vous, en les achetant, d'aider notre belle association!

Annette



chez

